

# Conditions générales de ventes

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « **CGV** ») s'appliquent à toute commande de Prestations entre le client (ci-après le « **Client** ») et la société **M&Vous**, société par actions simplifiée au capital de 2000 euros dont le siège social est situé 163, rue de la Libération, 76 700 Gainneville, immatriculée au RCS sous le numéro **930 193 206**. Les présentes CGV sont accessibles sur son site web [www.m-vous.fr](http://www.m-vous.fr) édité et diffusé par **M&Vous** (ci-après le « **Site** »).

Les Conditions Générales de Vente forment, avec les Conditions Particulières, l'accord entre les Parties (ci-après le « **Contrat** »). Le Contrat est un contrat de prestation de service de coworking. Il ne constitue ni une prise d'intérêt locatif, ni un bail de quelque nature que ce soit, et ne confère aucun droit de propriété, commerciale ou non, en faveur du Client sur le ou les espaces mis à disposition.

Nous appelons "conditions particulières", les éléments constituant votre facture mensuelle.

M&Vous, dans le cadre de son activité, met à disposition du Client à titre onéreux, des espaces de coworking assortis d'un ensemble de services professionnels et d'affaires associés au coworking et notamment :

- La mise à disposition de bureaux 6 jours sur 7, de 8h30 à 18h30 ;
- La mise à disposition de bureaux équipés de chaises, d'un bureau et sur demande, d'une table ou chaise de massage ;
- La mise à disposition d'éléments de rangement privatif (casiers, armoires, etc...) ;
- L'accès internet avec la fibre ;
- L'accès à des espaces de vie commune (salle d'attente, sanitaires) ;
- L'organisation d'évènements ;
- La domiciliation de sociétés (si le site détient l'agrément préfectoral) ;
- La gestion du courrier ;

Chaque prestation est détaillée dans votre facture mensuelle

## Article 1 – Définitions

Dans les CGV, les mots ou expressions commençant avec une majuscule ont la signification qui suit :

– **CGV** : les présentes Conditions Générales de Vente.

– **Client** : toute personne (en ce compris le Client Consommateur et le Client Professionnel) qui souscrit aux Prestations fournies sur le Site.

– **Client Consommateur** : toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

– **Client Professionnel** : toute personne physique ou morale qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

– **Conditions Particulières** : les conditions générées à l'aide du formulaire rempli par le Client sur le Site au moment de la commande de Prestations.

– **Contrat** : ensemble les Conditions Générales de Vente et les Conditions Particulières.

– **Locaux** : désigne le lieu de coworking où se déroulent les Prestations ;

– **Prestations** : l'ensemble des services de coworking fournis au Client ;

– **Site** : le présent site web, accessible à l'adresse suivante : [www.m-vous.fr](http://www.m-vous.fr).

## Article 2 – Application des conditions générales de vente – Opposabilité

Toute commande de Prestations par le Client, suite à l'acceptation de la proposition commerciale, implique de plein droit l'entière acceptation des présentes Conditions Générales de Vente. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des Prestations fournies par M&Vous.

**Le Client déclare avoir pris connaissance des CGV avant toute commande de Prestations.** Les CGV sont accessibles en permanence sur le Site et peuvent faire l'objet de modifications à tout moment et sans préavis. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de commande des Prestations par le Client.

## **Article 3 – Prestations**

### **3.1 Description des Prestations**

Les Prestations proposées au Client et mises en vente par M&Vous sont celles figurant sur le Site au moment de la commande des Prestations par le Client.

Toute commande de Prestations par l'acceptation d'une proposition commerciale par le Client entraînera la création de conditions particulières comprenant la description précise des Prestations à réaliser par M&Vous et notamment :

- L'adresse de M&Vous ;
- Les services de coworking et d'affaires dont bénéficie le Client (internet, espaces communs, équipement mis à disposition) ;
- Les autres services compris (réception du courrier etc..) ;
- La durée ;
- Les tarifs ;

Conformément aux articles L. 111-1 et L. 111-3 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles et les prix des Prestations vendues sont disponibles sur le Site.

### **3.2 Périmètre des Prestations**

M&Vous s'engage à fournir au Client les Prestations souscrites par le Client et figurant dans les Conditions Particulières.

Le Client pourra exiger de M&Vous la mise en place des Prestations commandées par lui et détaillées dans les Conditions Particulières à l'exception de tout autre. Toute Prestation complémentaire souhaitée par le Client devra faire l'objet d'une nouvelle commande dans les conditions énoncées à l'article 4 des présentes.

## **Article 4 – Commande des Prestations**

Afin de valider la commande des prestations proposées sur le Site par M&Vous, le Client doit préalablement accepter la proposition commerciale faite et renseigner son moyen de paiement, ce qui entraînera l'acceptation des CGV.

La proposition commerciale est envoyée par mail.

Toutefois, conformément à l'article L. 122-1 du Code de la consommation, M&Vous se réserve le droit de refuser la Souscription à un Client Consommateur si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client Consommateur concernant le paiement d'une commande antérieure.

## **Article 5- Droit de Rétractation**

Le Client Consommateur dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de 14 jours calendaires suivant la date de commande des Prestations. Dans le cas où ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le Client Consommateur peut choisir de faire démarrer les Prestations avant la fin de son délai de rétractation.

Le Client Consommateur reconnaît alors qu'il doit verser à M&Vous la somme due pour les prestations engagées.

Le Client Consommateur peut toujours exercer son droit de rétractation dans le délai de 14 jours calendaires suivant la date de commande des Prestations.

## **Article 6- Fonctionnement de l'espace de Coworking**

### **6.1 Accès à l'espace de coworking**

Lors de son inscription, le Client se voit remettre un code d'accès pour la porte d'entrée (si absence du gérant) et le code de la boîte à clés correspondante au bureau réservé.

Les codes sont strictement personnels. Le Client reconnaît à ce titre qu'il est le seul autorisé à les utiliser et qu'il lui est formellement interdit de transmettre et/ou de céder ses codes.

M&Vous conserve une clé de chaque bureau.

A la fin de la durée prévue de location, la clé du bureau devra être remise dans sa boîte à clés correspondante.

## **6.2 Invitation et accueil de tiers dans l'espace de coworking**

Le Client reconnaît que M&Vous est un espace de coworking et qu'il convient par conséquent de veiller à éviter toute gêne aux autres occupants.

Le Client sera autorisé à recevoir des clients dans l'espace de coworking.

M&Vous se réserve le droit de refuser l'accès à tout tiers qui n'est pas un Client afin de préserver le bon fonctionnement et le confort des autres utilisateurs.

Le Client reconnaît que M&Vous peut organiser, à des fins d'animation des lieux, toute prestation de formation, conférences, réunions, animations, manifestations, et plus généralement toute prestation qu'il jugerait nécessaire au fonctionnement des lieux.

## **6.3 Domiciliation**

Le Client Professionnel peut commander le service de domiciliation, suite à la réception d'une proposition commerciale.

Ce service permet au Client Professionnel d'utiliser l'adresse de la M&Vous comme adresse de son siège social, lieu principal de son activité afin de recevoir ses correspondances professionnelles.

Il est précisé que toute souscription au service de domiciliation nécessite l'accord préalable de M&Vous et devra faire l'objet d'un contrat distinct signé entre M&Vous et le Client. Le Client ne pourra recourir à la domiciliation sans avoir préalablement signé le contrat distinct.

# **Article 7 – Usages et Destination des Locaux**

## **7.1 Utilisation des Locaux**

Le Client reconnaît que le bureau mis à sa disposition est en parfait état d'entretien, de réparation, de fonctionnement, de sécurité et de propreté.

Le Client reconnaît qu'il n'est en aucun cas autorisé à vendre, céder, mettre à disposition ou consentir l'accès et l'utilisation des bureaux mis à sa disposition sous quelque forme que ce soit à un tiers.

M&Vous se réserve le droit de privatiser certains espaces communs afin de mettre en place certains événements ponctuels.

M&Vous pourra, à tout moment, accéder aux espaces de travail afin d'y faire réaliser des travaux, essais, réparations autres que des prestations de nettoyage et de maintenance.

## **7.2 Destination**

Le Client s'oblige à occuper l'espace de coworking paisiblement. Le Client Professionnel s'oblige à occuper le bureau uniquement pour l'exercice de son « activité » mentionnée lors de sa souscription.

Le Client Professionnel devra exercer son activité exclusivement sous son nom commercial, à l'exclusion de toute opération de production industrielle, artisanale, ou de tout usage aux fins d'habitation.

Si son activité le nécessite, le Client Professionnel fait son affaire personnelle de l'obtention de tous avis ou autorisations éventuellement nécessaires à l'exercice de son activité.

Le Client reconnaît expressément qu'il dispose de l'accès au lieu de coworking pour un usage de bureau à l'exclusion de tout autre utilisation. Aucun autre usage qu'un usage de bureau ne pourra être toléré, étant précisé que toute violation de cette stipulation entraînera de plein droit la résiliation du Contrat dans les conditions prévues à l'article 15.

## **7.3 Respect de la réglementation**

L'accès à l'espace de coworking est réglementé et suppose le strict respect par le Client du règlement intérieur dont il reconnaît expressément avoir reçu une communication.

M&Vous est un espace de bureaux régis par les conventions et lois édictées par le Code du travail et soumis aux règles d'hygiène et de sécurité communes aux Entreprises.

Le Client s'engage en toutes circonstances à respecter le règlement intérieur et les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui seront rappelées sur tout document communiqué au Client et par voie d'affichage. La "Charte du parfait coworker" vaut ainsi pour affichage des consignes à respecter dans l'espace de coworking.

## Article 8 – Obligations des Parties

### 8.1 Obligations de M&Vous

Compte tenu de la nature des prestations fournies par M&Vous, M&Vous n'est tenu que d'une obligation de moyens. M&Vous s'engage à exécuter ses Prestations, en tant que professionnel, et selon les meilleurs critères de qualité et de mises à jour en vigueur dans la profession pour le type de Prestations fournies en application des présentes et plus généralement à assurer une qualité de Prestations au niveau de l'état de l'art du moment. M&Vous restera seul juge des différents moyens qu'il lui appartient de mettre en œuvre pour réaliser ses Prestations.

M&Vous s'engage à respecter les lois et règlements applicables en France.

M&Vous s'engage à toujours se comporter loyalement envers le Client, et notamment à l'informer de toute difficulté rencontrée dans le cadre de l'exécution des Prestations.

M&Vous s'engage pendant la durée d'exécution du Contrat à :

- Fournir au Client l'ensemble des Prestations détaillées dans les Conditions Particulières ;
- Garder confidentielles toutes les informations portées à sa connaissance concernant les activités du Client ;

### 8.2 Obligations du Client

Le Client s'engage, pendant toute la durée d'exécution du Contrat, à respecter l'ensemble de ses obligations contractuelles, et notamment :

- Utiliser l'espace selon sa destination conformément à l'article 7.2 des présentes ;
- Tenir informé M&Vous de toute modification concernant son activité ou ses effectifs, sa forme juridique et son objet, nom et domicile de ses représentants au titre du présent Contrat ;
- Respecter ses équipes et le règlement intérieur des lieux ;
- Ne jamais céder, transmettre le code d'accès qui lui a été remis ;
- Informer immédiatement M&Vous de toute perte, vol de clés ;
- Contracter une police d'assurance dans les conditions de l'article 13 ;
- Demander l'autorisation préalable de M&Vous pour tous travaux d'aménagement ou de décoration des espaces et/ou bureaux alloués ;
- Être diligent et prendre toutes les mesures nécessaires au bon entretien des espaces et/ou bureaux alloués, équipements, accessoires, installations, meubles, parties communes ;
- Le Client doit, sous peine d'être tenu responsable, avertir M&Vous, sans délai et par écrit, de toute dégradation ou atteinte portée à l'espace de coworking ;
- Utiliser les espaces et/ou bureaux alloués sans gêner les autres occupants, ne pas causer de nuisances et/ou des troubles de voisinage et plus généralement ne commettre aucun abus de jouissance ;
- Faire son affaire personnelle de toutes autorisations éventuellement nécessaires à l'exploitation de ses activités, afin que M&Vous ainsi que les autres occupants, ne soient jamais inquiétés à ce sujet ;

Le Client s'engage à fournir, au plus tard au jour de la Commande, les documents suivants :

Si le Client est une personne morale :

- Un extrait KBIS ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour du représentant légal de la société concernée ;

Si le Client est une personne physique :

- Une copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois ;

Le Client reconnaît expressément qu'il lui incombe de s'acquitter de l'ensemble de ses charges, impôts et taxes et notamment : impôt sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée, cotisation foncière des entreprises (CFE), salaires etc... sans que cette liste ne soit limitative.

Le Client reconnaît expressément que le Contrat ne saurait être assimilé, ni lui conférer aucun des droits résultant d'un contrat de bail, d'un contrat de sous-location ou d'un droit de propriété sur les lieux et notamment un droit de propriété commerciale.

## **Article 9 – Durée**

Le Contrat est conclu pour une durée initiale de 1 an sans obligation de location.

Le contrat sera tacitement renouvelé chaque année pour une période d'un (1) an, sauf dénonciation du contrat dans les conditions prévues à l'article 15.

## **Article 10 – Prix des prestations**

Les prix des Prestations proposées par M&Vous figurent sur la proposition commerciale, en euros et hors taxes. Les Prestations sont fournies sur la base des tarifs de M&Vous en vigueur au jour de la commande.

Les Prestations sont soumises à la TVA au taux de 20%.

Le tarif des Prestations en vigueur au jour de la commande est précisé dans les conditions particulières. Ce tarif pourra toutefois être modifié dans les conditions précisées ci-dessous.

M&Vous se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

Pour les Prestations en cours et préalablement à l'entrée en vigueur de nouveaux tarifs, M&Vous s'engage à informer le Client par email un mois avant l'entrée en vigueur desdits tarifs. À l'expiration du délai de deux mois et sauf résiliation de la part du Client, M&Vous appliquera les nouveaux tarifs en vigueur à l'occasion du plus proche renouvellement du Contrat. Dans le cas où ces nouveaux tarifs ne seraient pas acceptés par le Client, ce dernier peut librement mettre fin au Contrat conformément à l'article 15 des présentes.

Les modalités de paiement sont déterminées dans les Conditions Particulières du Contrat.

Les tarifs ne couvrent pas les frais et prestations directement pris en charge par le Client, et, plus généralement, toute prestation non couverte par la commande.

## **Article 11 – Facturation et paiement**

Le règlement des prestations s'effectue à la réservation. M&Vous s'engage à communiquer au Client la facture correspondante par voie électronique dans un délai de 30 jours suivant l'exigibilité du paiement. En tant que de besoin, il est précisé que, conformément à l'article 1126 et suivants du Code civil, le Client accepte expressément l'usage du courrier électronique pour la communication de toutes informations nécessaires ou demandées en vue de la conclusion d'un contrat ou au cours de son exécution.

Il est expressément convenu entre le Client et M&Vous que la seule exigibilité de cette obligation de paiement vaut mise en demeure, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

Les modes de paiement sécurisés suivants sont utilisés :

- par cartes bancaires : Visa, MasterCard, autres cartes bleues ;
- par virement bancaire sur le compte bancaire de la Société, à condition de respecter strictement les échéances de paiement et d'obtenir un accord spécifique dans les conditions particulières.

En cas de désaccord sur le montant d'un paiement, le Client s'engage à procéder au paiement des sommes dues sur la base provisoire des sommes non contestées.

M&Vous se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de non paiement.

## **Article 12 – Assurances**

### **12.1 Assurance du Client**

Il incombe au Client de souscrire, avant l'entrée dans les lieux, les assurances suivantes :

- Une police d'assurance « dommages » couvrant le matériel, les équipements, les stocks, les approvisionnements et objets mobiliers garnissant les lieux loués, pour une valeur correspondant à leur valeur réelle contre les risques d'incendie, explosion, gel, tempêtes, dégâts des eaux, ouragans et chutes

d'appareils de navigation aérienne, dommages électriques, y compris le recours des voisins et des tiers ainsi que les risques locatifs.

- Une police d'assurance « Responsabilité civile » afin de couvrir les risques inhérents à son exploitation, y compris tout accident ou dommage dont il serait responsable et survenu à l'intérieur de l'ensemble loué ;

Le Client devra justifier de la souscription des polices et du paiement des primes à première demande de M&Vous.

## **12.2 Assurance de M&Vous**

M&Vous assurera la totalité de l'ensemble immobilier contre les risques d'incendie, explosion, gel, tempêtes, dégâts des eaux, ouragans et chutes d'appareils de navigation aérienne auprès d'une compagnie notoirement solvable, et maintiendra l'assurance pendant toute la durée de son occupation.

Le Client s'engage à informer M&Vous de toute aggravation des risques résultant, soit de l'activité du Client, soit de tout autre fait de ce dernier, de façon que M&Vous puisse adapter la police d'assurance aux circonstances.

Il est expressément convenu que M&Vous pourra, à tout moment, pendant la durée d'occupation des lieux, souscrire lui-même ou demander au Client de souscrire toutes assurances qui seraient imposées par la législation et/ou le changement de la nature des activités ou de l'utilisation des lieux par le Client.

## **12.3 Renonciation à recours**

Le Client renonce et fera renoncer ses assureurs à tout recours contre M&Vous au titre des dommages matériels et immatériels d'incendie et d'explosion, de dégâts des eaux et dommages électriques, dont M&Vous serait tenu pour responsable.

Ces dispositions pourront être révisées en fonction des clauses qui pourraient être imposées à M&Vous par la législation ou les compagnies d'assurance.

Ces modifications devront être signifiées par M&Vous au Client par lettre recommandée avec accusé de réception lui indiquant les modifications.

Le Client s'engage également à respecter toutes les obligations mises à sa charge y compris par ses propres assureurs.

Le Client devra également faire son affaire personnelle concernant la souscription éventuelle de toute assurance contre le vol. Le Client s'interdit d'intenter toute action en responsabilité contre M&Vous en cas de cambriolage commis dans les lieux loués.

## **Article 13 – Responsabilité**

La responsabilité de M&Vous ne saurait être engagée en cas de retard, de mauvaise exécution ou d'inexécution des Prestations dont la cause serait imputable :

(i) au Client et/ou

(ii) au fait d'un tiers étranger et/ou

(iii) en cas de force majeure telle que définie à l'article 21.

La responsabilité de M&Vous est limitée aux dommages directs à l'exclusion des dommages indirects (notamment préjudice financier ou commercial, perte de bénéfices, perte de chiffre d'affaires, perte de données, perte d'exploitation). En tout état de cause, la responsabilité de M&Vous en cas de dommages directs, sera plafonnée au montant des Prestations facturées par M&Vous au Client.

## **Article 14 – Résiliation**

### **14.1 Résiliation pour convenance**

Toutes annulation d'une prestation commandée avec durée déterminée n'est ni modifiable, ni remboursable après signature du bon de commande.

Dans le cas de Prestations commandées pour une durée indéterminée, le Contrat pourra être résilié, à tout moment par l'une ou l'autre des Parties par envoi d'un email avec accusé de réception électronique sous réserve du respect d'un préavis de 30 jours à la date anniversaire du contrat.

La résiliation prendra effet sur le principe d'un préavis de 30 jours à partir de la date anniversaire de la prestation (exemple : pour une résiliation demandée le 06/02 et une date anniversaire le 10/02, la résiliation sera effective au 10/03).

Les Parties pourront également, à tout moment, mettre fin au présent contrat en signant un avenant au présent contrat.

## **14.2 Résiliation pour faute**

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations découlant des présentes Conditions Générales de Vente, les relations contractuelles entre les Parties se trouveront résiliées de plein droit à l'exception des dispositions de l'article 16 « NON DÉBAUCHAGE » et 17 « CONFIDENTIALITE » qui survivront durant une période de 3 ans à compter de ladite résiliation et des articles 19 « DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE » et 24 « DROIT APPLICABLE – TRIBUNAUX COMPÉTENTS » qui survivront sans limitation de durée, si bon semble à l'autre Partie, trente (30) jours après expédition d'une lettre recommandée avec accusé de réception de mise en demeure restée infructueuse et précisant :

- (a) l'obligation ou les obligations en souffrance et
- (b) l'intention d'appliquer la présente clause.

Cette résiliation ne fait pas obstacle à tous dommages et intérêts qui pourraient être dus par la Partie défaillante en réparation du ou des préjudices subis par l'autre Partie.

Sous réserve des dispositions d'ordre public en vigueur, les relations contractuelles pourront être résiliées par anticipation par lettre recommandée avec accusé de réception, si le Client fait l'objet de faillite, redressement ou liquidation judiciaire.

## **14.3 Conséquences de la Résiliation**

En cas de résiliation, les Parties s'engagent à exécuter normalement leurs obligations pendant la période de préavis. Pendant cette période de préavis, le paiement des Prestations lui restera acquise.

Les Prestations effectuées par M&Vous depuis le début des relations contractuelles et jusqu'à sa résiliation ayant trouvé leur utilité au fur et à mesure de l'exécution des prestations, elles ne donneront pas lieu à restitution des sommes versées par le Client pour la période antérieure à la résiliation.

En tout état de cause, toute Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

Le Client devra quitter l'espace de coworking immédiatement en laissant les lieux dans le même état que lors de son entrée dans les lieux, restituer à M&Vous les clés mis à sa disposition, vider l'espace de tous les éléments mobiliers et immobiliers lui appartenant.

Dans le cas contraire, M&Vous se garde le droit de facturer au Client les frais engagés par lui afin de remettre les lieux en état.

## **Article 15 – Confidentialité**

M&Vous et le Client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre Partie de quelque nature qu'ils soient (économiques, techniques...) auxquels ils auront pu avoir accès dans le cadre de leurs relations contractuelles pendant les trois (3) ans qui suivent la fin de la réalisation des prestations.

## **Article 16 – Protection des Données Personnelles**

### **16.1 Informatiques et libertés**

M&Vous protège les données personnelles et la vie privée des Clients du Site.

M&Vous s'engage, en qualité de responsable de traitement, à traiter les données à caractère personnel collectées dans le respect de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, en ce inclus la loi du 6 janvier 1978 (dans sa version en vigueur) relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés et le Règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données personnelles (RGPD).

Les données à caractère personnel désignent toute information se rapportant au Client et notamment :

- Compte client : renseignement par le Client des champs demandés lors de la commande des Prestations (nom, prénoms, numéro de téléphone, adresse email, mot de passe personnel...);
- Données de facturation : données recueillies lors de la commande du Client.

M&Vous collecte directement les données personnelles du Client sur le site internet [www.m-vous.fr](http://www.m-vous.fr). Les données qui pourraient être collectées par M&Vous sont utilisées notamment pour les finalités suivantes :

- Création et gestion du compte client ;
- Gestion des commandes ;
- Gestion des opérations de paiement ;
- Gestion de la facturation ;
- Gestion de la relation avec le Client ;
- Opérations d'informations des partenaires commerciaux (Collaborations etc...).

Il est précisé que les données collectées et le traitement qui en est fait est justifié par l'exécution du Contrat conclu entre M&Vous et son Client selon les cas soit sur la base du consentement du Client, soit sur la base de l'intérêt légitime de M&Vous.

M&Vous s'engage à ne jamais porter à la connaissance de tiers (hors partenaires commerciaux et/ou sous-traitants) les informations nominatives communiquées par ses Clients lors de leur inscription.

Le Client accepte par anticipation l'utilisation de ses données dans le cadre de démarches commerciales par M&Vous (opt-in).

Les données à caractère personnel sont conservées par M&Vous pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités décrites ci-dessus et pour la durée de la prescription applicable.

Dans la mesure permise par la loi, le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité de ses données à caractère personnel ainsi qu'un droit à la limitation du traitement relatif aux données à caractère personnel qui la concernent. Il dispose également d'un droit à s'opposer au traitement des données à caractère personnel le concernant pour des raisons tenant à sa situation particulière ainsi qu'à l'utilisation de ses données à des fins d'envoi d'emails d'informations par M&Vous.

Enfin, le Client peut envoyer à M&Vous des instructions spécifiques concernant l'utilisation de ses données après son décès.

## **16.2 Utilisation de Cookies**

Les Cookies sont une suite d'information, généralement de petite taille et identifiée par un nom, qui peut être transmise au navigateur du Client par un site web sur lequel le Client se connecte (définition CNIL).

Le Client est informé, lors de sa connexion au Site, de l'utilisation permanente de cookies permettant l'enregistrement d'informations de navigation (sauvegarde des informations de connexion, sauvegarde des articles visités et sélectionnés lors de la navigation, statistiques et données d'utilisateurs afin d'optimiser le Site etc...).

La navigation du Client sur le Site vaut acceptation de ce dernier sur l'utilisation de ces cookies. Le Client a la faculté de s'opposer à l'utilisation de ces cookies en paramétrant son navigateur, étant précisé que l'accès à certains services peut nécessiter l'acceptation préalable des cookies par le Client.

## **Article 17 – Propriété Intellectuelle**

L'ensemble du Site et de son contenu sont la propriété exclusive de M&Vous. Toute reproduction totale ou partielle du Site est interdite sauf accord préalable et exprès de M&Vous. Toute utilisation frauduleuse du Site et/ou de son contenu est constitutive du délit de contrefaçon au sens du Code de la Propriété Intellectuelle.

M&Vous est propriétaire de la marque; l'ensemble des photos, illustrations, images et logos figurant sur le Site, les Prestations qu'elle distribue. Toute reproduction totale ou partielle, modification de cette marque sans accord exprès et préalable de M&Vous est constitutive du délit de contrefaçon au sens du Code de la Propriété Intellectuelle.

## **Article 18 – Validité des CGV**

Au cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée contraire à la loi, la jurisprudence ou de toute manière inexécutable, cette clause sera déclarée nulle et non avenue, sans que cela n'affecte la validité et le respect des autres dispositions présentes CGV.

## **Article 19 – Force Majeure**

Dans l'hypothèse d'un cas de force majeure, l'exécution par M&Vous de tout ou partie de ses obligations pourra être suspendue ou interrompue sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à ce titre. Sont considérés comme cas de force majeure : la guerre, l'émeute, la pandémie, la grève n'impliquant pas le personnel de la Société, les pannes et destructions de matériels, les inondations ou incendies la fermeture des aéroports, l'arrêt des moyens de

transport et télécommunications, les réquisitions ou dispositions d'ordre législatif ou réglementaire apportant des restrictions à l'objet du contrat, les défaillances techniques et d'une manière générale les cas retenus par la loi et la jurisprudence française usuelle en la matière.

## **Article 20 – Règlement Amiable des Litiges**

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel ».

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L.611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

Pour toute difficulté, nous vous invitons à nous contacter préalablement ou à contacter :

M&Vous Madame Marine LEVILLAIN

Email : [contact@m-vous.fr](mailto:contact@m-vous.fr)

Dans l'année qui suivra votre demande auprès de nos services, en application de l'article R. 616-1 du Code de la consommation, vous pourrez faire examiner votre demande par un médiateur dont trouverez ci-dessous les coordonnées, sachant qu'un litige ne pourra être examiné, sauf exception, que par un seul médiateur : LMDC a désigné la SAS Médiation Solution comme entité de Médiation de la consommation, par la signature d'une convention enregistrée sous le numéro 53428/VM/2408/49 enregistrée le 15/08/2024.

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande à :

Sas Médiation Solution 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost

- Soit par mail à : [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)
- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé "Saisir le médiateur" sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

## **Article 21 – Respect de la Législation Sociale**

M&Vous réalise ses Prestations dans le plus strict respect de la législation sociale en vigueur et certifie au Client que les Services seront réalisés avec des salariés employés régulièrement notamment au regard des articles L 143-3 et L 620-3 du Code du travail.

M&Vous fera ses meilleurs efforts afin de répondre aux demandes du Client qui pourraient lui être adressées mais se réserve le droit d'y opposer tout refus afin de respecter les dispositions légales en vigueur.

## **Article 22- Loi applicable**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.